Cette formation est proposée par l'ADEME

L'essentiel des politiques cyclables

Développez une politique cyclable ambitieuse dans votre collectivité en comprenant les enjeux, les obligations réglementaires et les leviers d'action

98% des stagiaires satisfaits par cette formation

Mobilité active

Action de Formation

Réseau AVELO 3, Réseau AVELO 3 - Axe4

7h

Gratuit

Classe virtuelle

Code module : URBAN12

Mis à jour le : 15/09/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Porteurs de projet des collectivités lauréates du programme CEE AVELO 3

Les prérequis

Cette formation est réservée aux membres des réseaux AVELO 3 et AVELO 3 - Axe4

Objectifs

Les objectifs de la formation

« L'essentiel des politiques cyclables » vise à maîtriser les fondamentaux d'une politique cyclable d'une collectivité, afin de mener les actions proposées via le programme AVELO 3

Les grands objectifs pédagogiques sont :

- **Connaître et comprendre** les enjeux d'un système vélo performant
- **Comprendre** la gouvernance des politiques cyclables et appréhender mon rôle dans le contexte local
- **Découvrir** les principales obligations légales qui s'appliquent sur le vélo
- **Acquérir** des notions pour informer, consulter, convaincre et mobiliser les parties prenantes

Programme

Le programme détaillé

- Introduction & brise-glace sur le « pourquoi » du vélo
- Diversité des actions pour développer le système vélo : atelier de parcours d'un usager, exemple d'actions mises en œuvre pour une pratique agréable du vélo
- Gouvernance, stratégie et actions concrètes : « qui fait quoi », comment initier une stratégie, actions et planification pragmatiques
- Les obligations réglementaires en matière de vélo, selon le Code de l'Environnement : rappel sur les obligations applicables, exemples concrets d'actions et de recours
- Informer, convaincre et coopérer différentes parties prenantes de ma collectivité : bingo des idées reçues et argumentaires associés, atelier pratique
- Conclusion

Durée

7h

Les modalités pédagogiques

Cette formation est délivrée en classe virtuelle

- Présentations de formatrice
- Ateliers /Exercices collectifs en classe virtuelle
- Quizz /Questionnaire à choix multiple
- Echanges entre pairs et avec la formatrice

Accès à une page internet collaborative
Accès à une plateforme de visioconférence (Teams)

Les modalités d'évaluation

Avant la formation
Le participant complète un questionnaire de positionnement sur son niveau de compétences et de connaissances ainsi que sur ses attentes, en termes d'enjeux, de contenus et d'apports
Pendant la formation
Tout au long de la formation, le formateur évalue la progression de l'apprenant au travers de la réalisation d'exercices en séance (exercices en autonomie, exercices pratiques en groupe, quiz QCM)
A l'issue de la formation
Le formateur valide l'acquisition des connaissances et des compétences du stagiaire. Le stagiaire complète un questionnaire d'auto-évaluation sur son niveau de compétences acquises

L'équipe pédagogique

Académie Des Mobilités Actives (ADMA), portée par FUB Services SAS (Société par Actions Simplifiée), 12 Rue Finkmatt 67000 Strasbourg

Tarif

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par l'ADEME

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez ICI

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos conditions générales de vente.